



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 61 (1962), p. 25-28

Jean-Philippe Lauer

Au sujet du nom gravé sur la plaquette d'ivoire de la pyramide de l'Horus Sekhem-khet.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724711547	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tébtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

AU SUJET DU NOM GRAVÉ SUR LA PLAQUETTE D'IVOIRE DE LA PYRAMIDE DE L'HORUS SEKHEM-KHET

PAR

J.-PH. LAUER.

En 1955, au cours des fouilles qu'il poursuivait à l'intérieur de la pyramide à degrés inachevée de l'Horus Sekhem-khet à Saqqarah, notre regretté collègue Zakaria Goneim avait recueilli une tablette en ivoire portant gravé, à droite d'une liste d'étoffes et de vêtements, un nom où il semblait possible de reconnaître celui du second Zoser, le *Dśr-ti* du papyrus royal de Turin (ou *Dśr-tti* de la table de Saqqarah)⁽¹⁾. On y voit, en effet,  *nb-ty* précédant *Dśr-t*, et enfin le signe .

En 1957, cependant, un article de Wolfgang Helck parut devoir écarter définitivement cette interprétation⁽²⁾. L'auteur, s'appuyant sur une affirmation de S. Schott, à savoir que « während der Pyramidenzeit das Wort *Herrinnen* zum Namen gehört und dass als Königstitel einziger *König von Ober-und Unterägypten* ohne Bindung an einein bestimmten Namen verwandt wird»⁽³⁾, en déduisait qu'il n'y aurait pas eu au temps de Sekhem-khet de titre *nb-ty*.

Il convient de faire remarquer que Schott dans la phrase citée parle essentiellement de l'époque des Pyramides, alors que le monument de Sekhem-khet, successeur direct probable de Zoser⁽⁴⁾, date de la III^e dynastie qui fait encore partie de l'époque dénommée

⁽¹⁾ Cf. ZAKARIA GONEIM, *Horus Sekhem-khet, the unfinished Pyramid at Saqqara* (Le Caire, 1957), p. 21-22 et pl. LXV, B et LXVI. Cf. également J.-Ph. LAUER, *Travaux à Saqqarah et à Karnak*, dans *Bull. Soc. franç. Egyptologie*, n° 22 (nov. 1956), p. 55, et J. LECLANT, *Fouilles et travaux en Egypte, 1954-1955*, dans *Orientalia*, vol. 25, fasc. 3 (1956), p. 257.

⁽²⁾ Cf. W. HELCK, *Das Kleidertäfelchen aus der Pyramide des Shm-ḥt*, in *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, 54 (1957), p. 72-76.

⁽³⁾ Cf. S. SCHOTT, *Zur Krönungstitulatur der Pyramidenzeit*, in *Nachr. Akad. Wiss. Göttingen, phil-hist. Kl.* (1956), Nr. 4, p. 56.

⁽⁴⁾ Cf. LAUER, *A propos de la nouvelle pyr. à deg. de Saqqarah*, dans *Bull. Inst. Egypte*, XXXVI, p. 357-364 ; également : *Les pyramides à degrés, monuments typiques de la III^e dynastie*, dans *Revue archéologique*, t. 47, p. 1-19, et *L'apport historique des récentes découvertes dans la nécropole memphite*, dans *C. R. A. I. B. L.* (séances de l'année 1954), p. 368-379.

archaïque. D'autre part, Helck renchérissant, ajoute que les inscriptions thinites découvertes sur les vases de pierre ou les sceaux montrent que là où *nb-ty* apparaît comme élément constitutif du nom d'un roi, il est nécessairement précédé du titre *n-sw-bit* « roi de Haute et de Basse-Egypte »⁽¹⁾. Or cette affirmation est nettement contredite par les faits.

Le plus fréquemment, certes, dans ces inscriptions de noms royaux des trois premières dynasties, *nb-ty* est précédé du titre *n-sw-bit*, mais s'il arrive, d'autre part, assez fréquemment que le nom royal soit seulement précédé du titre *n-sw-bit*, nous le trouvons aussi un bon nombre de fois suivant seulement *nb-ty*. Parmi les inscriptions provenant de la Pyramide à degrés nous avons trouvé cinq exemples de ce dernier cas, et parmi celles d'Abydos nous en avons relevé sept. Ces inscriptions concernent trois rois différents : les rois  (=Horus Semer-khet) et  ou , de la fin de la I^{re} dynastie, et le roi , du milieu de la II^e dynastie. Voici leur énumération :

1^o) Pour le roi  :

a) Dans la Pyramide à degrés.

Trois exemples ; cf. LACAU-LAUER, *Pyr. à deg.*, IV. *Inscriptions gravées sur les vases*, 1^{er} fasc., pl. 4 n^os 19 et 20, et pl. 8 n^o 37, ainsi que 2^e fasc., p. 11-12⁽²⁾.

b) En Abydos.

Un exemple sur un fragment de vase en cristal de roche ; cf. NAVILLE, *The cemeteries of Abydos*, I, pl. VIII et XIV, 1⁽³⁾.

Un exemple sur sceau (avec deux empreintes différentes) ; cf. F. PETRIE, *R. T.*, I, pl. XXVIII, 72.

2^o) Pour le roi  ou  :

a) Dans la Pyramide à degrés.

Un exemple ; cf. LACAU-LAUER, *op. cit.*, 1^{er} fasc., pl. 4 n^o 19.

(1) Rappelons qu'il y a une soixantaine d'années, lorsque beaucoup des inscriptions royales des premières dynasties n'avaient pas encore été découvertes ou publiées, ce principe déjà esquissé par SETHE (Z.Ä.S., XXXV [1897], p. 4-5) avait été admis par NAVILLE (*Rec. travaux*, XXIV [1901], p. 114-116, et XXV [1903], p. 217), puis par GAUTHIER, (*B. I. F. A. O.*, IV [1905], p. 232 et 235).

(2) Deux de ces trois inscriptions avaient déjà été publiées par FIRTH-QUIBELL (*Step Pyr.*, II, pl. 88,

1 et 105, 3), et l'une d'elles encore antérieurement par B. GUNN (*A. S. A. E.*, XXVIII, pl. I, 2).

(3) Il est à noter que cette dernière inscription de  recouvre la titulature du roi Merpaba, son prédécesseur, qui fut préalablement presque complètement effacée, tandis que le nom  Septi de l'Horus Oudimou, prédécesseur de Merpaba, a été laissé (cf. NAVILLE, *ibidem*, p. 35).

b) En Abydos.

Deux exemples sur fragments de vases de pierre dure ; cf. PETRIE, *R. T.*, I, pl. VIII, 5, et IX, 12.

Trois exemples sur tablettes d'ivoire devant  ou , second nom du roi ⁽¹⁾ ; cf. PETRIE, *R. T.*, I, pl. XII, 2 et XVII, 29 pour l'une, *R. T.*, II, pl. VIII, 2 et *Abydos*, I, pl. XI, 11 pour la seconde, et *R. T.*, II, pl. VIII, 3 et XII, 6 pour la troisième.

Il est à remarquer à propos de ce roi que, contrairement à ce que nous constatons sous la I^e dynastie jusqu'à lui, son nom de *serekh*  est le même que celui qui suit la titulature complète *n-sw-bit* et *nb-ty*. Mais, lorsque *nb-ty* est employé seul dans la titulature, il est suivi soit encore de  (nous venons d'en citer trois exemples gravés sur fragments de vases), soit de l'autre nom  ou  (sur les trois tablettes d'ivoire citées ci-dessus).

3^e) Pour le roi  :

Un exemple dans la Pyramide à degrés ; cf. LAGAU-LAUER, *op. cit.*, 1^{er} fasc., pl. 14, n° 70, et 2^{er} fasc., p. 35.

Ajoutons, enfin, que parmi les empreintes de sceaux du roi Khâsekhemoui, le dernier de la II^e dynastie, se rencontre par deux fois la curieuse fusion, signalée par R. Weill ⁽²⁾, entre les deux titres *n-sw-bit* et *nb-ty*, sous la forme abrégée  .

La douzaine d'exemples que nous venons d'énumérer infirment ainsi formellement l'argument essentiel sur lequel Helck s'était fondé un peu rapidement pour écarter la traduction de *nb-ty* comme titre royal à cette époque. L'interprétation qu'il préconise d'un nom de princesse ou de reine n'en est certes pas écartée pour autant. Mais, comme l'avait à juste titre fait observer Zakaria Goneim ⁽³⁾, la mention parmi les vêtements énumérés sur cette plaquette du *śndwt*, pagne de caractère essentiellement masculin, paraît plaider à l'encontre.

Aussi le doute reste-t-il permis, et ce problème, que l'on avait cru résolu à la suite de l'article de Helek, se trouve à nouveau posé aux philologues. La succession presque

⁽¹⁾ NAVILLE (*Rec. trav.*, XXIV, p. 115-116), il est vrai, contesta que le nom de Sen ait pu se rapporter au roi  et supposa qu'il aurait été celui de l'un de ses dignitaires nommé ainsi Sennebti. Mais ce point de vue n'a généralement pas été admis : cf. SETHE, *Beiträge zur alt. Gesch. Ägyptens* (1903),

p. 41, DRIOTON-VANDIER, *L'Egypte*, Clio [1952], p. 163, et W. B. EMERY, *Great Tombs of the First Dynasty*, I, p. 107, 121, 123.

⁽²⁾ *II^e et III^e dynasties* ..., p. 100-101, n° 192 et 196.

⁽³⁾ *Op. cit.*, p. 22.

certainement directe, que nous avions pu établir entre les deux Horus Neteri-khet et Sekhem-khet⁽¹⁾, antérieurement à la découverte de la plaquette dans la pyramide même de ce dernier, d'une part, et la similitude du nom *Dśr-t* gravé sur cette plaquette avec celui du second Zoser qui, sur les listes de Turin et de Saqqarah, suit immédiatement le premier (identifié depuis longtemps à l'Horus Neteri-khet), d'autre part, constituent une concordance bien remarquable où il semble difficile de ne voir qu'une simple coïncidence.

(1) Cf. ci-dessus, p. 25, note 4; également in D. SINOR, *Proceedings of the 23rd Congress of Orientalists*, Cambridge, 1954, p. 58-59.